



Edition provisoire

Mardi 23 janvier 2024, après-midi

Compte rendu officiel des débats

Débat : Le thème de la migration et de l'asile en campagne électorale et les conséquences sur l'accueil des migrants et leurs droits

Mme Marietta KARAMANLI (France, SOC, Porte-parole du groupe): Merci, Monsieur le Président.

Il est difficile, chers collègues, Monsieur le rapporteur, d'aborder ce sujet tant il est animé : animé, pour certains acteurs politiques, par une volonté opportuniste d'imputer la responsabilité de différents malheurs à ceux qui sont souvent perçus comme différents ; il est aussi animé pour bien d'autres, mus par la peur et la hantise de déclassement considéré comme allant de soi.

Monsieur le rapporteur a essayé ici, mes chers collègues, de cerner les facteurs qui favorisent les discours discriminants et les règles qui pourraient limiter ces propos.

Il valorise la responsabilité des médias ; celle des partis politiques qui, sans nier les difficultés, tiennent un discours réaliste et positif, relativiste et historique ; celle des citoyens et associations aussi qui bâtissent l'intégration.

Mais le mal est, ne nous le cachons pas, profond !

Il est en effet une part stable de la population des différents États qui s'inquiète de l'immigration vers des pays européens.

En France, cette part a augmenté, même si on peut considérer qu'un quart ou un tiers est franchement opposé aux migrants et réfugiés, l'inquiétude «diffuse», je dirais, dépassant largement cette première strate.

Cette inquiétude ne peut malheureusement être combattue par des arguments scientifiques, par des faits établis par les sciences économiques et sociales. Elle n'est pas de cet ordre mais se situe sur le terrain de la peur du changement, de l'angoisse de ne pas y arriver dans un monde où les inégalités se sont creusées au sein même des pays développés.

Selon de nombreux collègues ici et dans nos parlements nationaux, il nous faut renouer avec des politiques globales, des politiques qui assurent une meilleure redistribution de la richesse en direction des populations ayant de faibles ressources – économiques, culturelles et politiques ; mais aussi des politiques qui «embarquent» avec elles l'ensemble des populations immigrées, récentes ou moins récentes, et dont les effets positifs pour tous seront justement à même de jouer favorablement pour ceux ayant le plus de difficultés, sans effet stigmatisant pour elles et sans sentiment d'exclusion à rebours pour les autres.

Dans ce compte rendu:

1. Les discours prononcés en français, en anglais, en allemand et en italien sont reproduits in extenso en français.
2. Les discours prononcés dans une autre langue sont résumés à partir de l'interprétation et sont signalés par un astérisque (*).
3. Les discours en allemand et en italien, in extenso dans ces langues, sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée parlementaire.
4. Le texte des amendements est disponible au comptoir de la distribution et sur le site internet de l'Assemblée. Seuls sont publiés dans le compte rendu les amendements et les sous-amendements oraux.
5. Les corrections doivent être adressées au bureau 1081 au plus tard 24 heures après la publication du compte rendu.

Cela renvoie à l'idée que les politiques d'intégration se jouent au niveau de chaque État et doivent aussi articuler des politiques publiques transversales à travers le travail, le logement, l'éducation mais aussi la culture.

Ici, au nom du Groupe des socialistes, démocrates et verts, je souhaite vraiment apporter tout notre soutien à ce rapport qui a été présenté par notre collègue, qui est très complet et qui donne des pistes ; nous souhaitons aussi que cela puisse être une piste à suivre non seulement au sein du Conseil de l'Europe, mais sur l'ensemble des États membres de ce Conseil.

Merci de votre attention.